

L'EMPLOI SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ



Bassin de Caux-Maritime

Source : Acof, 2019.

Champ : Le champ de l'Acof couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de celui de l'Unedic (qui exclut les ex-grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile). Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) → [En savoir plus](#)

Fin 2019, 2 773 établissements se situent dans le bassin de Caux-Maritime. Ils représentent 10% des établissements du département et 4% de ceux de la région.

Le nombre d'établissements augmente de 0,6% dans ce bassin, en un an. (contre +0,4% en Seine-Maritime et +0,2% en moyenne normande)

Fin 2019, 27 123 salariés travaillent dans le bassin de Caux-Maritime. Ils représentent 8% des salariés du département et 3% de ceux de la région.

Le nombre de salariés augmente de 0,1% dans ce bassin, en un an. (contre +0,6% en Seine-Maritime et +1,0% en moyenne normande)



En 2019 :

2 773
établissements

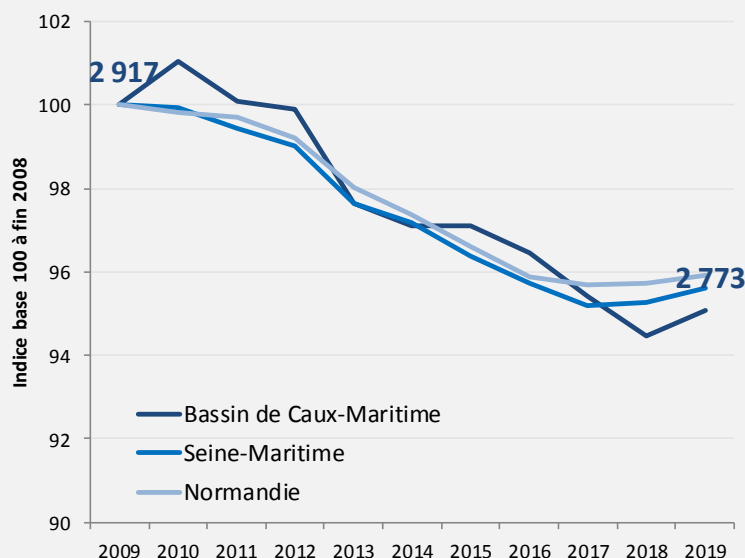
+0,6% en un an

27 123
salariés

+0,1% en un an



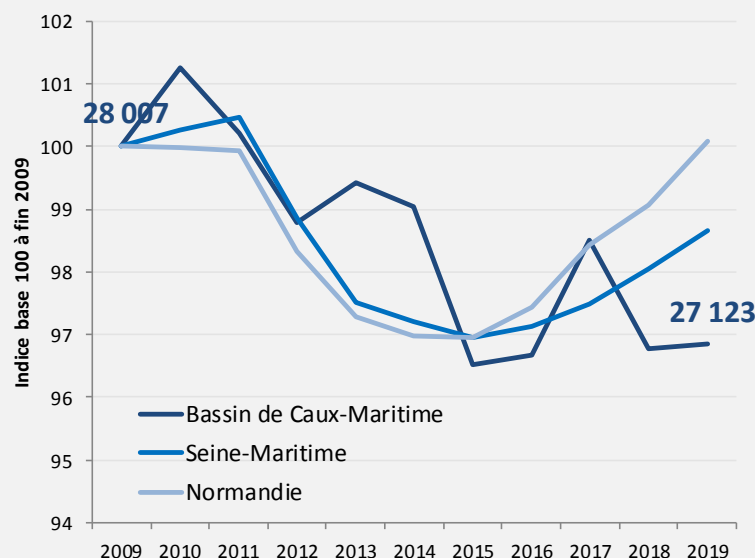
Évolution du nombre d'établissements depuis 2009



-0,5% en moyenne annuelle entre 2009 et 2019



Évolution du nombre de salariés depuis 2009



-0,3% en moyenne annuelle entre 2009 et 2019



Zoom sur les effectifs salariés



27 123

salariés, en 2019

+18 depuis fin 2018
soit +0,1%

Évolution entre 2018 et 2019 du nombre de salariés

	Bassin de Caux-Maritime	Seine-Maritime	Normandie
Industrie	+0,1%	+0,0%	+0,5%
Construction	-1,0%	+2,3%	+2,1%
Commerce	+0,9%	+1,5%	+1,6%
Services	-0,1%	+0,4%	+0,9%
Tous secteurs	+0,1%	+0,6%	+1,0%



Secteurs (NafA21) avec plus fortes hausses du nombre de salariés (entre 2018 et 2019)

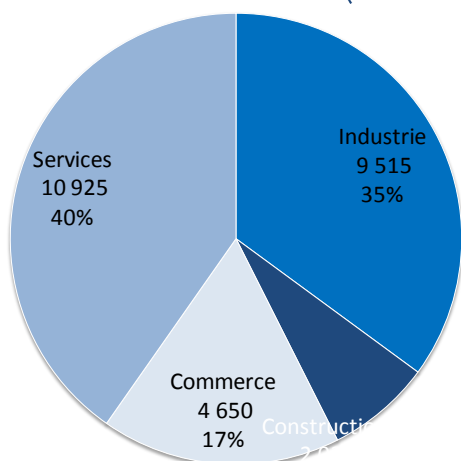
	En nombre	En %
• Hébergement et restauration	+83	[+5,9%]
• Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	+42	[+0,9%]
• Industrie manufacturière	+31	[+0,5%]



Secteurs (NafA21) avec plus fortes diminutions du nombre de salariés (entre 2018 et 2019)

	En nombre	En %
• Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-56	[-2,2%]
• Activités de services administratifs et de soutien	-43	[-1,8%]
• Construction	-21	[-1,0%]

Répartition des salariés par grand secteur d'activité (fin 2019)



10 925 salariés du bassin travaillent dans le secteur des services, soit 40% des salariés du bassin (55% dans le département, 53% en région).

35% des salariés travaillent dans des établissements du secteur de l'industrie (contre 21% en Seine-Maritime et 22% en Normandie).

Principaux secteurs (Naf A21), en nombre de salariés (fin 2019)

• Industrie manufacturière	6 350	salariés
• Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	4 650	salariés
• Santé humaine et action sociale	2 718	salariés

Pour en savoir plus ...

- Télécharger les statistiques détaillées de l'Acoss
<http://www.acoss.fr/home/observatoire-economique/donnees-statistiques/bases-de-donnees/les-denombrements-annuels.html>
- Consulter les publications régionales de l'Acoss
<http://www.acoss.fr/home/observatoire-economique/publications/publications-regionales.html>

Responsable de la rédaction
Frédérique PELLIER
Réalisation
Service Statistiques, Études et Évaluation